



Projets photovoltaïques d'Arcambal

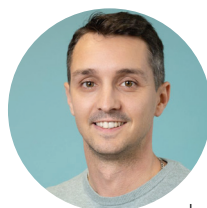
LETTRE D'INFO N°1 • Novembre 2025

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Implantée près de Poitiers, elle conduit des projets dans l'Ouest de la France.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 25 ans.

L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



Marc Alexandre GUILBARD • Responsable photovoltaïque •

L'équipe d'Eolise a étudié le potentiel photovoltaïque sur la commune d'Arcambal. En accord avec l'équipe municipale, **deux zones ont été identifiées pour mener des études de faisabilité. Ces terrains, actuellement inexploités, ont été validés par la commune** comme zone d'accélération des énergies renouvelables. **La Chambre d'Agriculture et la DDT ont également validé ces zones de projets** dans un document cadre photovoltaïque. Des études de terrains vont désormais être lancées, avec le passage d'experts (faune-flore, paysagistes, etc.) pour connaître le réel potentiel de ces sites.

A l'issue des études menées par des experts indépendants, qui vont durer une année (afin de pouvoir analyser chaque espèce, chaque donnée paysagère, etc. durant quatre saisons), **un état initial dressera les enjeux identifiés sur chaque site**. Cet "état des lieux" permettra à Eolise de **connaître toutes les caractéristiques des zones**. Un projet d'implantation du parc solaire pourra alors être envisagé, avec une étude d'impact adaptée. L'ensemble de ces informations seront assemblées dans un dossier, qui sera examiné par les services de l'État et qui fera l'objet d'une enquête publique. Nous vous informerons de ces étapes à venir.

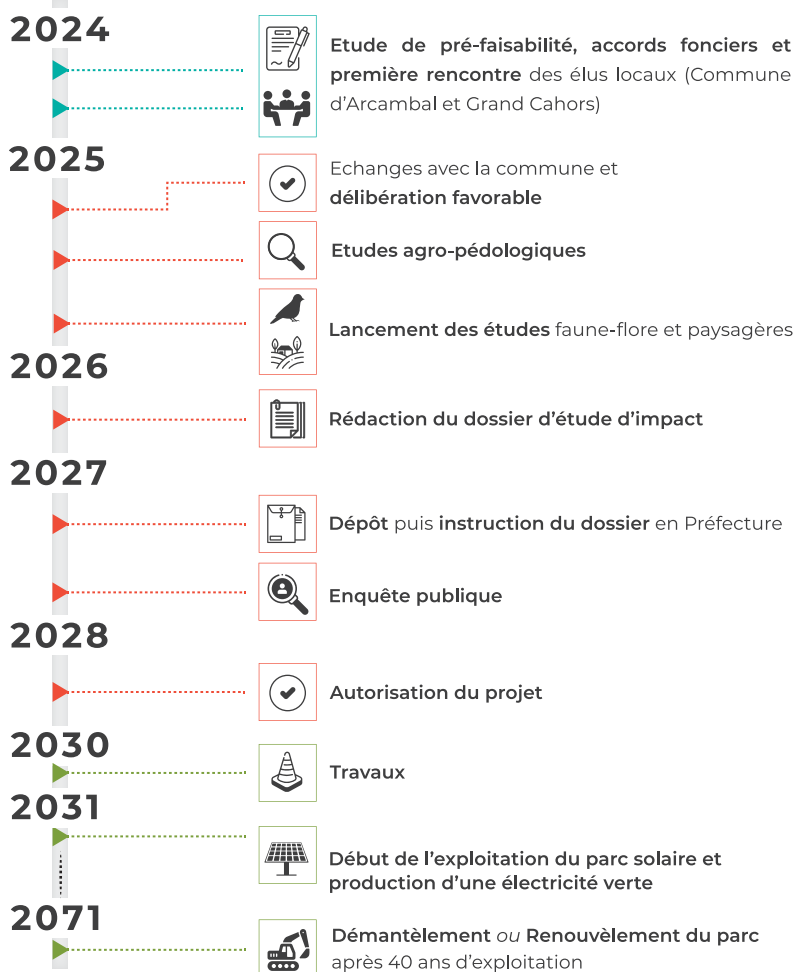


LES ATOUTS DES 2 ZONES D'ÉTUDE

- Un **ensoleillement et un relief favorables**, qui garantiront une bonne production électrique
- Deux sites **inexploités**, dont la conversion en photovoltaïque ne viendra pas concurrencer les activités agricoles et forestières
- Des zones **identifiées par la commune et la Chambre d'agriculture** permettant de répondre aux objectifs locaux d'accélération des énergies renouvelables (en application de la loi APER)

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-arcambal/

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Les deux zones d'étude s'étendent sur des **surfaces de 2.70 hectares** (zone est) et **30 hectares** environ (ouest). Cependant, l'emprise au sol des parcs solaires ne devrait pas dépasser 15 à 20 hectares au total (à affiner en fonction des résultats des études).

Ils pourraient alors couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **9 000 personnes environ** (eau chaude et chauffage inclus).

QUELLE INSERTION DANS LE PAYSAGE ?

Localisés en retrait des axes routiers, les zones de projet s'inséreront très discrètement dans le paysage et seront éloignées des habitations. Si nécessaires, des haies seront plantées (en accord avec le paysagiste).

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, SOLUTION MAJEURE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



Les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) ont un impact majeur sur notre climat, et donc sur nos cadres de vie. En conséquence, comme le rappelle le GIEC, les événements climatiques extrêmes (fortes pluies, inondations, puis sécheresses, canicules, etc.) vont se multiplier et s'intensifier. Pour limiter les effets de ce dérèglement du climat, le **GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)** rappelle, dans son dernier rapport (2023) que le moyen le plus rapide, efficace et peu coûteux pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre est le développement des énergies solaires et éoliennes. S'ils voient le jour, les projets développés à Arcambal permettront alors de contribuer à cet effort de lutte contre le changement climatique.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : ma.guilbard@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur
www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-arcambal/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.